

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

26/04/2021

Dossier complet le :

26/04/2021

N° d'enregistrement :

f09321p0128

1. Intitulé du projet

Activité de lavage de citernes

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DELISLE SAS

Nom, prénom et qualité de la personne

Paulo ANDRE

habilitée à représenter la personne morale

Responsable QHSE

RCS / SIRET

3 8 3 4 9 3 4 0 0 0 0 0 8 9

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|-----------------------------------|--|
| 1 ^a | Le projet est concerné par la rubrique 2795 de la nomenclature des installations classées du code de l'environnement. Il soumis à autorisation dans la mesure où la quantité d'eau à mettre en œuvre pour la station de lavage des citernes par DELISLE SAS est supérieure à 20 m3/j. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site de Bollène de la société DELISLE SAS concerne une station de lavage de citerne routières après transport de produits alimentaires ou de produits chimiques. La station de lavage est déjà existante. Elle est composée de 2 pistes de lavage couvertes hors gel et à 5 têtes rotatives chacune.

Une piste équipée est dédiée à l'industriel et l'autre piste équipée est dédiée à l'alimentaire.

Une piste de lavage extérieur ainsi qu'un portique de lavage sont également présents.

Aucun projet d'extension ni de démolition n'est prévue sur le site déjà existant et en service.

4.2 Objectifs du projet

Le site de Bollène est actuellement soumis à déclaration.

Afin de poursuivre leur exploitation et répondre aux besoins de leur activité au titre de la rubrique 2795 de la nomenclature et au vu de la quantité mise en œuvre actuellement qui est de 19 m³/j, l'objectif pour le site de Bollène est de pouvoir augmenter cette capacité à 100 m³/j et souhaite à cet effet être soumis à autorisation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Aucun travaux d'extension ni de démolition n'est envisagé.

Le site est déjà existant.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité concerne le lavage des citernes routières aussi bien à l'intérieur et extérieur et après transport.

Le lavage de ces citernes nécessite la production d'eau chaude (chaudière et générateur de vapeur à gaz dont la puissance totale est de 1,18 MW). Les eaux de lavage sont traitées par une unité de traitement composée de 3 déboueurs, dégraisseurs et séparateurs hydrocarbures avant rejet vers la station d'épuration de la ville.

Activités annexes :

- station service gasoil

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est actuellement soumis à déclaration. Au vue des quantités mises en jeu envisagées, il sera soumis à autorisation au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'environnement (ICPE).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|-------------------------------|-----------------------|
| Quantité d'eau mise en oeuvre | 100 m3/j |
| Superficie du site | 12 180 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZA de la Préférence
84500 BOLLENE

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 ° 43' 20" E Lat. 44 ° 16' 55" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site de Bollene se trouve à 10 m à proximité de la ZNIEFF de type 2 "Le Rhône". |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune de Bollene est couverte par le plan de prévention du bruit dans l'environnement des grandes infrastructures de transports terrestres de l'état dans le département de Vaucluse qui a été approuvé par arrêté préfectoral du 17 octobre 2019. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone humide la plus proche du projet se trouve à 868 mètres du site . |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune était concernée par le PPRT de Butagaz qui a été abrogée le 22/06/2017. La commune est concernée par le PPRI du Rhône approuvé le 08/08/2019. Le site du projet n'est pas concerné par le zonage du PPRI. La commune est concernée par le PPRif massif d'Uchaux approuvé le 30/09/2011. A cet effet le projet se situe en zone blanche qui correspond aux secteurs où l'aléa feu est nul et le niveau de sécurité satisfaisant. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune de Bollene est concernée par la zone de répartition des eaux ZRE du sous-bassin hydrographique du Lez provençal et d'une partie du système aquifère des alluvions des plaines du Comtat-Léz. |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun captage en eau potable n'est répertorié sur le territoire communal. Le projet n'est donc pas concerné. |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet se situe à environ 10 m de la Natura 2000 "Le Rhône aval" et "Marais de l'île Vieille et alentour". |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet. Les eaux de lavage proviennent du réseau d'adduction AEP. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Dans la mesure où aucune extension du site n'est envisagée et que le rejet des eaux usées se fait via le réseau pour rejoindre la station d'épuration pour traitement, aucun impact du projet n'est attendu sur la biodiversité. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se situe à environ 10 mètres de la Natura 2000 "Rhône Aval" et "Marais de l'île Vieille et alentour". Le site est déjà existant et aucune extension n'est prévue dans le cadre de cette régularisation. Aucun travaux ne sera engagé. Les eaux usées se rejettent dans le réseau pour après un traitement in situ pour un traitement via la station d'épuration avant rejet vers le milieu naturel. |

| | | | | |
|------------------|--|---|---|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Dans la mesure où aucune extension ni travaux ne sont envisagés, aucun espace supplémentaire ne sera utilisé. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le risque technologique qui était en vigueur sur la commune de Bollène a été abrogé le 22/06/2017. Le projet n'est donc pas concerné. |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Bollène est concernée par des risques de mouvements de terrain que ce soit affaissement, éboulements ou encore des glissements de terrain. Elle est également concernée par le risque de feu de forêt. Mais le site n'est concerné par aucun de ces risques. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Les eaux de lavage sont traitées par une unité de traitement avant rejet dans le réseau. Une partie des eaux est recyclée et ré-introduit dans le process. Les émissions liquides (effluents traités) font l'objet d'un suivi physico-chimique régulier. |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Du fait de l'activité du site, elle génère un trafic qui est induit par le transport des camions et des citernes. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Le bruit émis sur le site est lié au trafic et aux installations techniques. |

| | | | | |
|------------------|---|---|--|--|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le site se trouve dans une zone d'aménagement concertée.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Sans objet</p> |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le site engendre des émissions lumineuses pour l'éclairage des voies de circulations et de la plateforme.</p> |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Le site possède une chaudière et un générateur de vapeur dont la puissance totale est de 1,18MW.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les effluents traités sont rejetés dans la STEP via le réseau d'eaux usées.</p> <p>Le site est doté d'un bassin d'infiltration qui récupère les eaux pluviales.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les eaux de lavage sont récupérées et traitées via une unité de traitement composée de déboueurs et dégraisseurs.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les premiers déchets de lavage sont envoyés en centre de méthanisation.</p> <p>Les boues récupérées sont envoyés en centre agréé.</p> |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|------------|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le site du projet ne concerne aucune extension ni travaux. L'objectif principal étant d'augmenter les capacités de lavage face à la croissance d'activité de Delisle. Actuellement, la station de lavage de Bollène bénéficie des certifications ISO 22 000 et ISO 14001 de Control Union. Afin d'avoir un impact faible sur l'environnement, effluents ne sont pas directement rejetés vers le milieu naturel. Une unité de traitement est installée et permet d'effectuer un pré-traitement sur les eaux de lavage via un système dégraisseurs/déboueurs/séparateurs d'hydrocarbures qui sont chargées en détergents et en hydrocarbures, qui sont difficiles à dépolluer en station d'épuration. Dans la mesure où les rejets vers le réseau sont plafonnés pour les stations de lavage, les 1ers jus de lavages subissent systématiquement des prélèvements pour contrôle. Le portique de lavage extérieur permet une remise à disposition immédiate des eaux de rinçage. Cette utilisation en boucle de l'eau utilisée ou encore recyclage constitue une qualité majeure dans l'optique du respect de l'environnement. Ce système est également économique car il ne nécessite pas d'apport régulier en eau "nouvelle".

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'ensemble des éléments renseignés dans le formulaire, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. Le site est déjà existant et la présente demande ne comprend aucunement une extension de site ou encore des travaux. De ce fait aucun impact sur des espaces naturels potentiellement à proximité du site n'est envisagé. De plus les effluents du site sont pré-traités en amont avant rejet dans le réseau.

Les quantités de lavage actuellement mises en œuvre sont de 19 m3/j et celles envisagées avec la mise en œuvre de l'autorisation sera de 100 m3/j. De ce fait aucun impact significatif nouveau.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Bollene

le, 21/04/2021

Signature



